

Orsay

notre ville



P. 2 **COMMERCE DE PROXIMITÉ**

3 commerçants orcéens primés aux Papilles d'Or 2014 !

P. 11 **DOSSIER**

FIBRE OPTIQUE : le Très Haut Débit se déploie.

STADE NAUTIQUE D'ORSAY

Les avantages de notre bassin nordique

sortir !

Samedi 30 novembre
7^e RDV MUSIQUE & DANSE
CONTEMPORAINES : réservez !



www.facebook.com/Orsay.notreville
twitter.com/Orsaynotreville

Talents en ORsay

Trois de nos commerçants ont été primés lors de la cérémonie des Papilles d'Or 2014. Organisé chaque année par la CCI de l'Essonne, ce concours met à l'honneur

des commerçants de bouche du département. La remise des prix a eu lieu durant la Semaine du goût. Cette année, les trois participants orcéens ont tous été récompensés. Rencontre avec des commerçants passionnés.

Rachid Bougherara, La Cave d'Orsay

5 rue du Dr. Ernest Lauriat / 01 69 07 24 96

Premier Prix dans la catégorie « Caviste »



Je ne vends que des vins de producteurs que je connais

Grand amateur de vin depuis toujours, c'est en mars 2011 que Rachid Bougherara a décidé de se lancer. Son but : vivre de sa passion, et la transmettre. Déjà président d'un club d'œnologie, ouvrir une cave à vin était pour lui une évidence. En proposant des vins bios et biodynamiques, il défend ses valeurs de respect de l'environnement. Pour cela, il collabore avec des vignerons qu'il connaît tous. Il ne vend donc que des vins dont il apprécie la spécificité et la qualité : « c'est ce qui me démarque des autres cavistes et ce qui plaît aux clients » confirme Rachid. Aujourd'hui lauréat de la catégorie « Caviste », Rachid Bougherara conçoit cette récompense comme une reconnaissance de la profession : « c'est une validation de mes efforts, des risques pris. Les Papilles d'Or sont aussi l'occasion de se confronter aux confrères ».

Patrice Costa, Enfin Gourmet

9 bis rue Boursier / 01 64 46 94 14

Prix Espoir dans la catégorie « Pages gourmandes » (seul prix de la catégorie) et sélectionné dans le panier gourmand des Papilles d'Or 2014 pour son café torréfié du Cameroun.



Faire découvrir aux clients de nouvelles saveurs

Longtemps salarié de l'agroalimentaire, Patrice Costa s'est lancé dans ce qu'il aime : le café. Preuve de sa passion : il a ouvert sa boutique aux couleurs vives le 14 février 2012... « Je vends des cafés du Monde, appréciés par une clientèle de connaisseurs, que je torréfie moi-même » indique Patrice qui propose une large gamme de produits du terroir : du thé, des fruits et légumes, de l'épicerie fine, et des bières, d'ici et d'ailleurs. « Je vends des bières étrangères et des bières de petites brasseries artisanales, dont la bière de la Vallée de Chevreuse » ajoute Patrice dont le but est de « proposer le produit le plus propre, d'une grande qualité, et d'une diversité qui fera découvrir aux clients de nouvelles saveurs ». Prix Espoir des « Pages gourmandes », Patrice Costa considère cette récompense comme une opportunité : « Recevoir ce prix valorise mon travail vis-à-vis de mes pairs et des clients. Les Papilles d'Or sont aussi une ouverture sur le département ». Mais très attaché à la proximité, Patrice Costa n'en reste pas moins un commerçant d'Orsay.

Sylvain Gasdon, charcutier/traiteur

11 rue de Paris / 01 69 28 42 05

Labellisé dans la catégorie « Charcuterie traiteur » et sélectionné dans le « Panier gourmand » pour sa terrine de lapin au fenouil et à l'anis.



Chez moi, on mange comme à la maison

Après plusieurs années d'expérience, dont deux à New York où il a ouvert une charcuterie/bar à vin, Sylvain Gasdon a ouvert en mars 2011 sa boutique à Orsay. Proposant de la charcuterie traditionnelle, Sylvain et son équipe fabriquent tout ce qui est vendu : « chez moi, on mange comme à la maison ». Ce qui le démarque : l'accueil, l'amour du métier, et la qualité des produits. En un mot, l'authenticité !

Labellisé dans la catégorie « Charcuterie traiteur », Sylvain Gasdon est aussi sélectionné dans le « Panier gourmand » pour sa terrine de lapin : « cette recette répond à la nouvelle tendance des terrines travaillées : lapin cuit à l'os, fenouil, anis, piment d'Espelette ». Autre produit phare : le fromage de tête, dont il est Champion de France 2013. Ce que représentent les Papilles d'Or pour lui ? « C'est un peu le Guide Michelin de l'Essonne. Un concours sérieux qui valorise le travail de toute une équipe et qui permet d'échanger avec des professionnels du métier ».

David Ros
Maire d'Orsay

accompagné de François Rousseau, adjoint au maire chargé des sports, et de Pierre Péron, président de l'Office municipal des sports, lors de l'inauguration du nouveau parcours santé, au lac du Mail, le 12 octobre dernier



Responsabilité, transparence et proximité.

S'il est un sujet qui mérite bien d'être traité avec sérieux, compétence, transparence et pédagogie, c'est celui de la fiscalité. Cette dernière constitue le socle de nos services publics, de notre modèle républicain.

Que la presse locale ait publié un article grossièrement erroné quant à l'augmentation des taux de la taxe foncière est certes très regrettable, mais fait hélas partie du lot de publications de plus en plus rapides, éditées sans aucune vérification préalable. En revanche, le fait que certains élus de l'opposition, plus intéressés par les échéances électorales à venir que par la gestion quotidienne de notre ville, aient relayé ces fausses informations est profondément choquant à l'égard des citoyens qu'ils sont censés représenter, et n'est pas digne de la fonction d'élus responsables.

Non, les taux de taxe foncière liés à la commune entre 2007 et 2013 n'ont pas augmenté de plus de 56 % mais de 4,9 %. Cette augmentation inclut la seule augmentation des taux qui fut celle fixée au budget 2008 que l'ancienne équipe municipale avait repoussé et laissé en cadeau d'arrivée à la nouvelle équipe. Depuis, le taux communal de la taxe foncière n'a pas été augmenté sur 5 budgets consécutifs.

S'il est un sujet qui mérite bien d'être traité avec sérieux, compétence, transparence et pédagogie, c'est celui de la } scalité.

Toutes ces informations sont connues, transparentes, publiées régulièrement dans ce bulletin mensuel, et vérifiables, bien entendu, sur les documents administratifs. Le débat d'orientation budgétaire, puis le vote du sixième budget de l'équipe municipale en décembre prochain seront présentés avec la même démarche de sérieux et de transparence. Nous vous le devons car le budget et la fiscalité induite sont la colonne vertébrale de la vie de notre commune.

Notre commune qui par ailleurs, et vous le lirez dans ce magazine, peut être fière de ses commerçants récemment primés aux Papilles d'Or organisées par la Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne, fière de son nouveau boucher installé

à Mondétour... Le soutien au commerce de proximité, dans des conditions économiques et contextuelles difficiles est aussi une priorité de l'équipe municipale.

Un cadre de vie préservé, valorisé, dynamique, accueillant et sûr : voilà les priorités pour lesquelles, aux côtés des commerçants, des usagers, des différents services municipaux et d'Etat, nous agissons au quotidien.

Sérieusement et de façon responsable.

Bonne lecture !

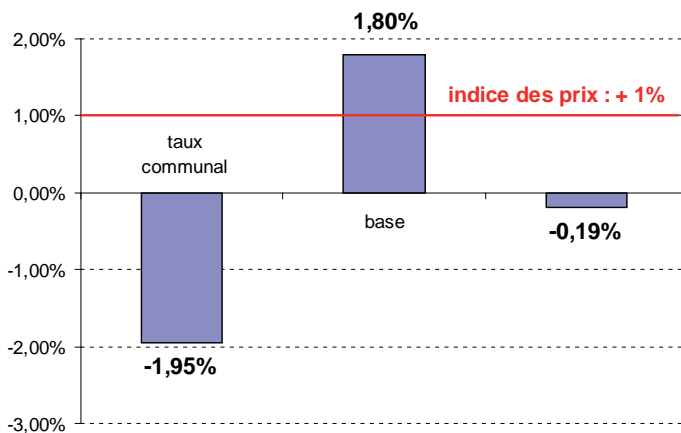
Bien fidèlement,
David Ros

TAXE D'HABITATION 2013

La Taxe d'habitation est due par tous les ménages, propriétaire ou locataire. **La baisse de 1,95 % du taux communal** votée par le conseil municipal a été rendue possible par la baisse des frais financiers dus à la baisse de la dette poursuivie systématiquement depuis 2008. Cette diminution du taux fait plus que compenser l'augmentation de 1,8 % de la base votée par le Parlement. En conséquence la cotisation communale baisse de 0,19 % pour une inflation de 1 %.

Pour la Taxe Foncière, c'est **la baisse de 7 % de la Taxe des ordures ménagères** qui a permis de compenser en grande partie les conséquences de l'augmentation de la base votée par le Parlement.

Taxe d'Habitation : évolution 2012-2013



HIVERNAGE

Comme chaque année, et bien avant les premiers flocons, la Ville d'Orsay passe en « mode hivernage ». Objectif : anticiper pour faire face.

À compter du 15 novembre, la mairie lance le plan hiver. Les équipes des services techniques vivront donc au rythme de l'astreinte hivernale. Pour une meilleure réactivité, et donc efficacité, elles recevront en temps réel les alertes météo. En fonction de l'ampleur de l'alerte, l'équipe dédiée d'agents municipaux interviendra aux quatre coins de la ville. Et ce, de jour comme de nuit. Pour les y aider : deux chasse-neiges, un véhicule tout terrain et deux camions munis de lames croisées. Tous opérationnels en 15 minutes pour intervenir sur les 55 kilomètres de voirie.

■ POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ LA PAGE SPÉCIALE DU SITE INTERNET DE LA VILLE : LES RÉPONSES AUX QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ S'Y TROUVERONT CERTAINEMENT. WWW.MAIRIE-ORSAY.FR/

Stéphane JONCKHEERE - Concepteur Paysagiste
 Conception, réalisation, entretien, éclairage, arrosage...
 Murs végétalisés – Terrasses - Espaces détente entreprises / Conception, réalisation et entretien de vos espaces naturels - Orsay
s.jonckheere91@gmail.com / www.studio-insitu.com
 06 82 67 54 65

La nouvelle boucherie de Mondétour est ouverte !
 La boucherie est ouverte du mardi au samedi de 8 h 30 à 13 h et de 16 h à 19 h 45, le dimanche et les jours fériés de 8 h 30 à 13 h (fermé le lundi).
 40 boulevard de Mondétour - 01 69 34 78 82

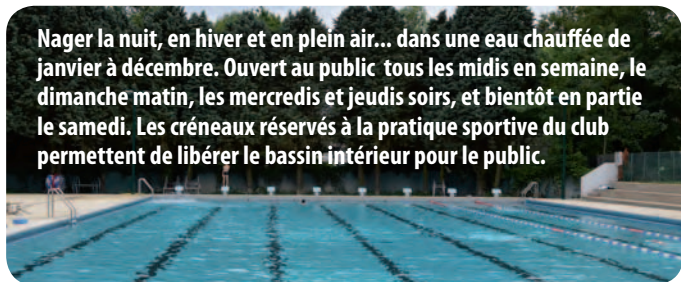
Appel à candidats : installez votre food truck face au Parc Club !

La mairie d'Orsay propose un emplacement idéalement situé face au Parc Orsay Université Club (env. 300 salariés et riverains à proximité) pour l'installation d'une activité de restauration ambulante, les midis, en semaine. (Le camion doit fonctionner en toute autonomie. Pas de branchements disponibles.) Une démarche d'accompagnement municipal pour la qualité et l'attractivité de nos pôles économiques.
 Vous êtes intéressés ?
 contactez le service DevEco de la mairie : citycoach@mairie-orsay.fr / 01 60 92 80 06 ou postulez en ligne sur www.mairie-orsay.fr

Boutique éphémère jusqu'au 31/12/2013

Ne manquez pas l'exposition / vente de toiles et encadrements émanant de la boutique STUDIO CADRES (Fresnes)
 2 rue de Paris
 Ouverture : les mardi, vendredi, samedi de 11 h à 19 h et le dimanche matin de 9 h à 13 h

Après les travaux de rénovation de l'équipement et l'installation d'une nouvelle chaufferie, plus économique, le bassin olympique extérieur est devenu «nordique» depuis la rentrée : c'est-à-dire un bassin extérieur non couvert, chauffé et utilisable en hiver. Son utilisation toute l'année va permettre de désengorger les bassins intérieurs, d'améliorer la logistique de la pratique sportive tout en offrant des temps dédiés au tout public. Des horaires et créneaux basés sur une étude de fréquentation réalisée en début d'année, sur les contraintes techniques et économiques de l'équipement, et affinés aujourd'hui grâce à une évaluation régulière.



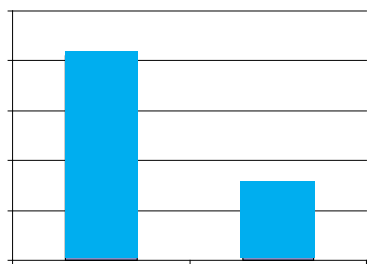
Nager la nuit, en hiver et en plein air... dans une eau chauffée de janvier à décembre. Ouvert au public tous les midis en semaine, le dimanche matin, les mercredis et jeudis soirs, et bientôt en partie le samedi. Les créneaux réservés à la pratique sportive du club permettent de libérer le bassin intérieur pour le public.



Désormais, les bassins intérieurs sont exclusivement réservés au public le mercredi et le jeudi soir.

- Bassin intérieur : désormais, il est exclusivement réservé au tout public lors des soirées du mercredi et du jeudi jusqu'à 20h25.
- Bassin nordique : ouvert à tous toute l'année tous les midis en semaine ! (taux de fréquentation très élevé. Beaucoup de nageurs), le dimanche matin (taux de fréquentation très élevé. Beaucoup de familles) et en soirée le mercredi jusqu'à 20h25 et le jeudi en nocturne jusqu'à 21h25.
- Evolution des horaires : grâce aux retours des usagers et à une évaluation municipale régulière, les horaires sont en cours de réajustement. Une ouverture du bassin nordique au tout public le samedi est en cours d'étude. D'ores et déjà, la soirée du jeudi a été élargie avec une fermeture repoussée à 21h25 à partir du 7 novembre.

Pragmatisme budgétaire : déjà des économies grâce à la nouvelle chaufferie.-



Janvier 2013 : remplacement des chaudières au fioul par des chaudières à gaz. Sur neuf mois, l'économie constatée est de 127 000 €. De plus, pour le bassin nordique, on économise les charges élevées de traitement de l'air ! Le coût du chauffage de l'eau va encore être réduit par une connexion directe à l'eau sortie du puits de l'Albien, qui permettra de recevoir en permanence une eau à 28° C. Il faudra attendre plusieurs mois pour analyser comment les facteurs d'économie présentés ci-dessus compensent le coût supplémentaire de ce nouveau service public : un suivi rigoureux qui permet l'ajustement et donc une gestion saine en continu.

Tous les travaux d'investissement nécessaires seront achevés fin novembre, certains sont déjà effectifs :

- mise en place d'un éclairage pour une utilisation en nocturne du bassin nordique
- réfection des plages du bassin nordique
- installation d'un tunnel reliant le bâtiment principal au bassin extérieur
- réalisation d'un abri chauffé extérieur pour la surveillance
- mise en place d'une couverture isolante, flottante, lorsque le bassin n'est pas utilisé.

Coût total : 670 000 € HT, avec une subvention de 300 000 € de la CAPS.



Modèle de sas-tunnel qui sera installé pour la circulation entre les bassins intérieurs et le bassin nordique.

ÉCHANGES

La Semaine de la Solidarité Internationale se tiendra du 16 au 24 novembre. À cette occasion, la Ville d'Orsay organise des rencontres et animations. Pour 2013, année mondiale de la coopération dans le domaine de l'eau, elle vous propose, du 19 au 23, un programme riche en échanges. Humains, évidemment.

Grand rendez-vous de sensibilisation, la Semaine de la solidarité internationale est marquée par de nombreuses manifestations alliant réflexion, créativité et convivialité. Fédérant celles et ceux qui s'engagent pour des relations plus justes entre les pays et les peuples, la Semaine permet de les faire connaître et de sensibiliser le plus grand nombre aux questions de solidarité internationale. La ville d'Orsay, en signant la charte de jumelage avec la ville nigérienne de Dogondoutchi, a ainsi marqué son soutien à des projets de coopération, et plus spécialement en



Février 2010 – Toulou Kaina (commune de Dogondoutchi- Niger) : inauguration d'un puits, avec le système d'exhaure « propre ». Puits creusé par les villageois encadrés par l'ONG nigérienne RAIL et avec l'appui financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie mobilisée par l'Association d'Orsay.

faveur de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Point d'orgue de cette semaine riche en événements, la conférence débat « Le défi de l'accès à l'eau au XXI^e siècle ». En collaboration avec les associations Echanges avec Dogondoutchi-Niger, Réponses au Sénégal, ARAN, AJUKOBY et PS-Eau, elle se tiendra le mardi 19 novembre à 20h, à l'Hôtel de ville. Au cours de la semaine, d'autres rencontres seront organisées

: un spectacle éducatif destiné au jeune public, un forum Science accueil, une soirée de clôture musicale. De quoi échanger avec de nombreuses associations et faire avancer la Solidarité internationale.

■ PROGRAMME DANS LE « SORTIR »



GÉNÉROSITÉ

Vos placards sont envahis de jouets ? Faites un don à Emmaüs ! Le bus de Noël passera à Orsay afin de collecter un maximum de cadeaux destinés aux enfants démunis. Il proposera diverses animations : des collations, un fond musical, et l'incoronable Père Noël qui distribuera des

papillotes aux donateurs. Les agents de médiation des Cars d'Orsay, les bénévoles d'Emmaüs et ceux des communes seront présents pour renforcer les liens.

Projet porté à la fois par Emmaüs Les Ulis, les Cars d'Orsay, et les municipalités, l'opération Bus de Noël a deux objectifs : récolter des jouets et améliorer les relations entre les usagers et la société de transport. En effet, dans le cadre du contrat STIF « Prévention politique de la Ville », les Cars d'Orsay mènent des actions de sensibilisation à la citoyenneté avec les partenaires locaux : le Bus de Noël est né en 2009 de cette dynamique. Cette opération, reconduite chaque année, porte ses fruits : plus de 3000 jouets ont été récoltés en 2012 et les incivilités ont baissé de manière significative dans les bus.

RENDEZ-VOUS LE 26 NOVEMBRE, DE 16H À 19H, ET LE 29 NOVEMBRE, DE 10H À 12H. LE BUS SERA STATIONNÉ SUR L'EMPLACEMENT AVENUE SAINT LAURENT AU NUMÉRO 7, PRÈS DU PARKING SAINT LAURENT.

■ INFORMATIONS : EMMAÛS LES ULIS - 01 69 07 95 45

vite dit
bien dit

Inauguration de la cour de l'école élémentaire du Centre : venez nombreux ! La cour de l'école élémentaire du Centre a fait peau

neuve : nouveaux aménagements ludo-pédagogiques, assainissement du site et plantations : rendez-vous le **samedi 30 novembre prochain à 11 h** pour son inauguration.

Artistes, participez à l'exposition municipale d'arts plastiques 2014

L'exposition municipale d'arts plastiques, moment fort de la vie culturelle d'Orsay, permet aux artistes locaux d'exprimer tout leur talent. Peintres, sculpteurs, photographes... sont invités à (ré) interpréter le thème. Cette année : ARBRE. Adultes, enfants, amateurs et professionnels peuvent y participer. Seule obligation : être orcéen ou être membre d'une association d'arts plastiques orcéenne.

Inscrivez-vous avant le 16 décembre 2013 sur www.mairie-orsay.fr. Attention, seules les 140 premières inscriptions seront prises en compte !

L'Insee enquête sur le logement à Orsay

Jusqu'au 20 décembre prochain, l'Insee réalise une enquête sur le logement. Objectif : décrire les conditions de logement des familles et les dépenses afférentes. Certains ménages orcéens, prévenus par courrier, seront interrogés par deux enquêteurs munis d'une carte officielle. Merci de leur réserver le meilleur des accueils.

Enquête publique : plateau du Moulon

L'enquête publique se déroulera du 22 octobre au 26 novembre 2013 inclus. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public le samedi 16 novembre de 9 h à 12 h à l'hôtel de ville.

Déménagement du service des sports :

une meilleure accessibilité Le service des sports a emménagé dans de nouveaux locaux adaptés à l'accueil des personnes à mobilité réduite. L'accueil se fait toujours à l'Hôtel de Ville en rez de parking.

EQUIPEMENT



Le gymnase du Guichet, aujourd'hui vétuste, ne répond plus aux besoins actuels de ses usagers. Dans le cadre du contrat signé entre Orsay et le Conseil Régional, des travaux de reconstruction ont ainsi été programmés. Une partie du projet sera financée par la Région Île-de-France.

Afin de conserver intacte la pelouse, espace vert auquel les familles du quartier sont très attachées, le nouveau gymnase restera à son emplacement actuel.

Le bâtiment, qui reste en projet,

permettra d'accueillir une nouvelle activité de basket-ball. Il intégrera également l'ensemble des espaces nécessaires pour la gestion associative et scolaire de la pratique sportive. Écoliers, sportifs et responsables associatifs pourront ainsi profiter de nouveaux vestiaires, locaux, salles de réunions... Ce projet, en cours, nécessite encore quelques ajustements : la concertation reste donc ouverte.

Le lancement des travaux du nouveau gymnase impasse René Paillole est prévu dans le courant de l'été 2014, pour une livraison estimée à septembre 2015.

«attituDDe»

Le SIOM, Syndicat mixte des ordures ménagères de la Vallée de Chevreuse, vient d'inaugurer les nouveaux équipements de son usine d'incinération. Mis en route depuis cet été, ils permettent de valoriser toujours plus vos déchets. Et ainsi renforcer la démarche écologique du territoire.



Sur le site du SIOM, lors de l'inauguration de l'unité de valorisation le 16 octobre 2013

Regroupant 17 communes de l'Essonne et des Yvelines, le SIOM a pour mission de collecter, traiter et valoriser les déchets ménagers des 170 690 habitants du territoire.

Les travaux menés sur son usine d'incinération permettent de doubler la production de chaleur issue de leurs déchets. Mais aussi de produire de l'électricité. Celle-ci couvrira les besoins énergétiques de l'usine, et le surplus sera revendu. La performance énergétique du SIOM passera ainsi de 23 % à plus de 75 %.

Cette réalisation répond à trois enjeux. Le premier, stratégique, est de transformer l'usine d'incinération en centre de valorisation énergétique. Le second, économique, est d'augmenter les sources de recette à travers la vente d'énergie. Objectif : baisser d'1,2 million d'euros la fiscalité pour les habitants du territoire. Le troisième est environnemental : se servir de la chaleur générée par les fours d'incinération pour produire de l'électricité et de la chaleur, et ainsi éviter d'utiliser des énergies fossiles.

Repères :

- En 1 heure, 6 tonnes de déchets, soit l'équivalent de la production moyenne annuelle de 4 foyers, permettent de fabriquer 17 tonnes de vapeur ;
- 17 tonnes de vapeur représentent l'énergie nécessaire pour chauffer 4 foyers pendant 2 mois.

Philippe Boga, lors de l'ouverture de la boucherie, le 18 octobre 2013



Boucher orcéen, connu et reconnu, Philippe Boga, 48 ans, a décidé, après avoir roulé sa bosse, de reprendre avec son ami et associé Martins, la boucherie du 40 boulevard de Mondétour. Passionné, l'artisan conserve intacts ses exigences et son trac, tout en s'appuyant sur de profondes convictions qu'il n'a jamais cessé d'avoir. Rencontre avec ce normand chaleureux qui a accepté de se livrer sans fard et avec une grande simplicité.

ONV : *Pouvez-vous nous parler de vous, votre histoire, votre parcours et comment le métier de boucher a pris place dans votre vie ?*

« Mon grand-père et mon père, ébénistes tous les deux m'ont transmis la notion du travail bien fait, la rigueur et la fibre commerciale. Bon élève mais un peu chahuteur, j'ai quitté l'école à 16 ans et me suis mis *illico presto* à chercher du travail. Nous étions 5 garçons élevés à la dure par des parents exceptionnels et il fallait filer droit ! C'est ainsi que j'ai fait mes premiers pas à la boucherie du centre commercial des Amonts des Ulis en tant qu'apprenti. Le CAP en poche, j'ai fait mes armes au Prisunic d'Orsay, au Codec de Villebon puis à la boucherie du Franprix d'Orsay. Avec ces 32 ans de métier je suis passé maître dans la découpe de la viande ! »

ONV : *Un métier rigoureux ? Les qualités nécessaires selon vous ?*

« Ma priorité au quotidien est de défendre un certain art de vivre pour le plus grand plaisir des papilles de mes clients ! Pour cela, j'offre le meilleur choix d'une viande de qualité, sélectionnée, découpée, préparée et présentée avec le plus grand soin. Habileté manuelle, geste juste et précis : j'essaie de perpétuer un savoir-faire unique, dans le respect de ce que j'ai appris à l'école des métiers de la viande. D'une certaine manière, c'est un peu comme ébéniste... c'est de l'art. »

ONV : *Boucher de quartier implique une relation privilégiée avec les clients ?*

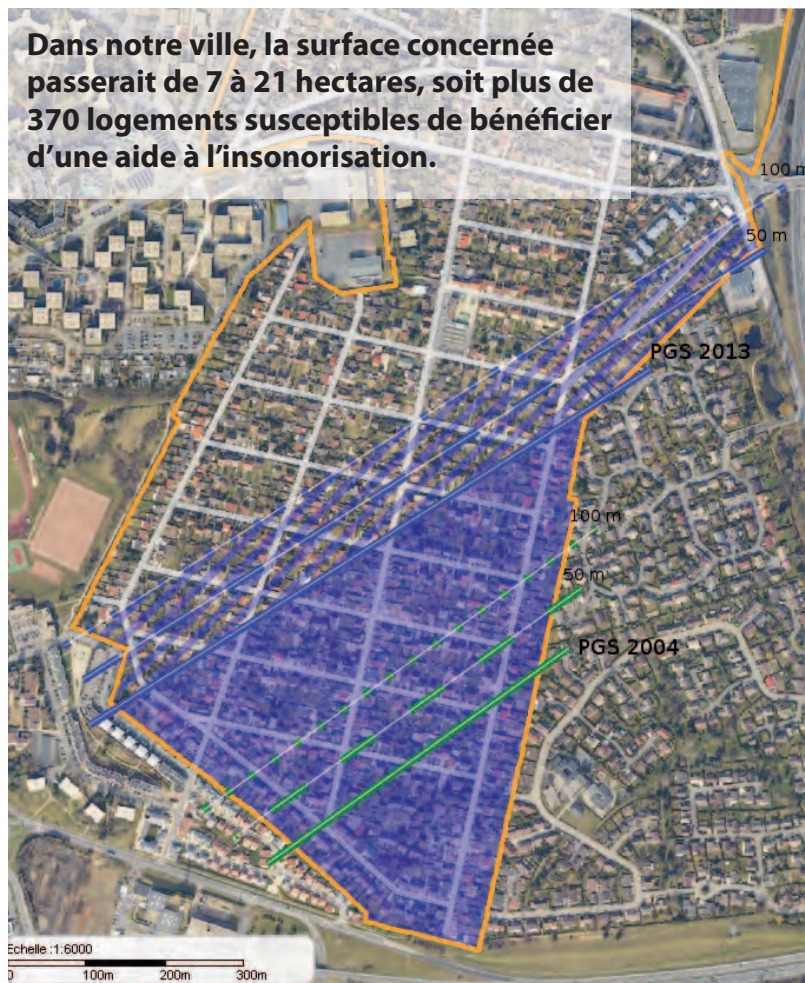
« Des qualités humaines sont essentielles : convivialité, sociabilité et bonne écoute. Je suis moi-même un fin cuisinier. C'est donc tout naturellement que je conseille mes clients sur la cuisson de la viande ou sur les diverses façons de l'accompagner. Je les écoute beaucoup également afin de leur proposer les morceaux ou plats qu'ils préfèrent. J'ai ainsi réservé toute une partie de ma vitrine à la charcuterie portugaise. Et qui dit proximité dit relation de confiance. Je tiens à toujours bien expliquer au client la provenance de ma viande, sa méthode d'élevage. C'est primordial. »

ONV : *Qu'est ce qui vous plaît dans votre métier ?*

« Sélectionner une très bonne qualité de viande et la revendre. Je suis vraiment heureux et fier de pratiquer mon métier. Ce qui me plaît, c'est de me lever le matin, d'aller faire les achats et de me demander ce que je vais bien pouvoir trouver. J'aime énormément le contact avec la clientèle et me démener pour qu'elle puisse apprécier la viande que je lui propose. Je suis content de voir qu'il y a encore des gourmets et des gens qui aiment la bonne chair. »

NUISANCES AÉRIENNES

Le Plan de Gêne Sonore (PGS), document inter-préfectoral, détermine la zone dans laquelle les habitants peuvent prétendre à l'aide à l'insonorisation de leur logement par Aéroports de Paris (ADP). Le PGS de Paris-Orly en vigueur date de 2004. L'Etat révisé actuellement celui-ci : à Orsay, la surface concernée passerait de 7 à 21 hectares, soit plus de 370 logements. Explications.



Alors qu'au niveau national, le périmètre concerné diminue (- 4,5 % de surface), Orsay est presque une exception : elle bénéficie d'un quasi-triplement de la surface couverte par le Plan de Gêne Sonore (PGS). Cette décision valide l'action de la commune en la matière.

Jusqu'à présent, le territoire concerné correspondait à la pointe sud-est de la raquette de Mondétour sous un axe reliant les carrefours entre l'avenue des Bleuets et celle de la Concorde et le boulevard de Mondétour et l'avenue des Pinsons. Désormais, le périmètre correspond à la moitié environ de la raquette de Mondétour située sous un axe reliant les carrefours entre l'avenue d'Orsay et celle des Bleuets d'une part et l'avenue de l'Epi d'Or et celle de la Concorde d'autre part.

Le Conseil Municipal a décidé de donner un avis favorable à la révision du PGS, permettant de consolider l'avancée qu'est le passage de 7 à 21 hectares concernés à Orsay, tout en faisant part de ses réserves fortes et donc de son souhait de voir l'ensemble du quartier inclus dans le PGS.

À noter : la Commission Consultative d'Aide aux Riverains accepte la majeure partie des dossiers jusqu'à 100 mètres au delà de la limite.

■ Toute demande d'information et de dossier se fait par téléphone auprès du Pôle Aide aux riverains de la Maison de l'Environnement et du Développement durable de Paris-Orly : 0810 87 11 35 (numéro Azur).

Contact mairie - service aménagement durable :
Toly Ndiaye reste disponible pour vous conseiller
au 01 60 92 81 07

Depuis mi-octobre, la commune s'est dotée d'un logiciel actif : Vitrail. Système de mesure de bruit et de visualisation des trajectoires aériennes, cet outil donne une représentation du trafic aérien et des mesures de bruit associées. Il permet de pointer les manquements aux règles de certains avions et de mettre en avant les nuisances qui en résultent. Il est accessible à la Mairie Annexe.



PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER

(sous réserve de modifications)

■ **Mondétour : jeudi 7 novembre, salle Piednoël, 20 h 30**

Du 7 au 13 octobre derniers, le campus universitaire d'Orsay Paris-Sud a vécu au rythme de **Viens partager ton énergie**. Organisé par l'Association des Étudiants en Management du Sport d'Orsay (AEMSO), cet événement s'inscrit dans le cadre de l'**European Move Week 2013**, développée par l'International Sport Culture Association (ISCA). Retour sur un projet étudiant qui se veut sportif et citoyen.



Dix mois, beaucoup d'investissement personnel, et « *quelques nuits blanches* » : c'est ce qu'il aura fallu à Romain Fermon, vice-président de l'AEMSO, et à Mélissa Duchemann pour organiser « Viens partager ton énergie ».

Étudiants en dernière année de master « Politiques publiques et stratégies des organisations sportives », les deux jeunes gens ont porté le projet avec un double objectif : développer la solidarité entre les jeunes valides et les jeunes en situation de handicap, et sensibiliser le grand public sur la pratique d'une activité physique régulière. « *Nous voulions créer une dynamique à travers l'un des plus puissants vecteurs de cohésion : le sport* » indique Romain. Pari réussi ! Environ quatre-cents visiteurs par jour - étudiants, scolaires, associations de personnes en situation de handicap, familles : le panel d'activités ouvertes

à tous a attiré un public nombreux et varié. Celui-ci a pu participer à des animations à la fois sportives et ludiques. « *Les visiteurs valides ont joué le jeu en participant aux activités handisport, confirme l'étudiant. Ils ont donc pu échanger avec des personnes en situation de handicap, créer du lien.* »

Un projet étudiant soutenu par de nombreux partenaires

Associations, université, institutions, collectivités, médias : de nombreux partenaires ont soutenu le projet, lui donnant crédibilité et envergure. « *L'objectif de ces rencontres était aussi de développer l'image de l'université et de susciter un sentiment d'appartenance chez les étudiants* » complète Romain pour qui la pérennisation de l'événement est primordiale. Ce qui devrait être le cas puisque « Viens partager ton énergie » a été sélectionné parmi les meilleurs projets européens. Affaire à suivre...

■ WWW.VIENSPARTAGERTONENERGIE.COM



L'AEMSO a

deux objectifs : l'animation de la filière et l'encouragement à l'engagement des étudiants. L'AEMSO aide ainsi ces derniers à réaliser leurs projets. Elle contribue également à la participation aux événements organisés au sein de l'université Paris-Sud et développe la vie étudiante par des manifestations sportives et culturelles, dont certaines destinées à tous les publics. Grâce aux bénévoles, l'AEMSO organise de nombreux événements : *Noctiraid, Noctikart, Noctibeach, Volley by night, Match d'Improvisation Théâtrale, Equi'téléthon* et *Viens partager ton énergie*. Sans oublier les colloques traitant de sujets relatifs au secteur sportif actuel.

■ AEMSO - 15, rue Georges Clémenceau BAT 335 91400 Orsay
aemsorsay@gmail.com – <http://aemsorsay.wordpress.com/>

vite dit bien dit

IFCPA : un coup de pouce aux assos

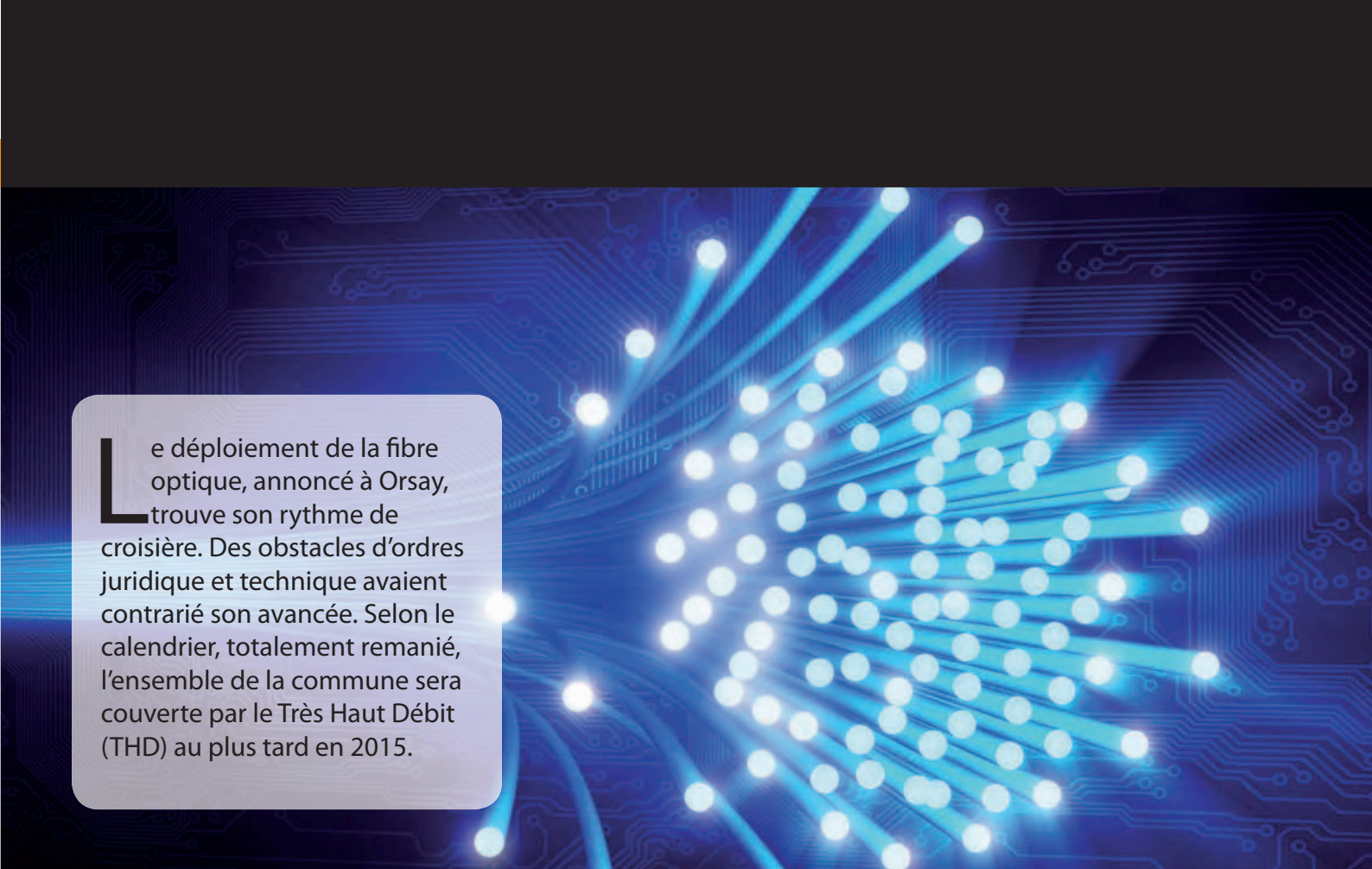
L'association IFCPA a pour finalité d'aider les porteurs de projets associatifs. Sa mission : les informer et les conseiller pour leur permettre de se recentrer sur l'animation de leur structure. Elle intervient à la fois en appui à la gestion et dans le développement : communication, recherche de financements, solutions informatiques.

Parc Nord - 2 avenue de Normandie - Tour Février - Appt 566 - 91940 Les Ulis
01-64-46-49-25 – contact@ifcpa.org
www.ifcpa.org

Tarentelle : le tempo pour credo

Groupe de danse créé à Orsay, Tarentelle est devenue une association. Sa vocation : proposer l'enseignement et la pratique de danses folkloriques. Son répertoire est celui des danses de Catalogne, Grèce, Bulgarie, Roumanie, Macédoine, Flandres, Wallonie. Portant le nom d'une danse italienne à trois temps dont le rythme va crescendo, Tarentelle promet de rythmer vos lundis soirs...

LCR de La Treille, Avenue de Champagne, Les Ulis - 09 54 65 29 57
contact@tarentelle.asso.fr - www.tarentelle.asso.fr



Le déploiement de la fibre optique, annoncé à Orsay, trouve son rythme de croisière. Des obstacles d'ordres juridique et technique avaient contrarié son avancée. Selon le calendrier, totalement remanié, l'ensemble de la commune sera couverte par le Très Haut Débit (THD) au plus tard en 2015.

L'installation de la fibre optique, processus technique lourd et complexe, se déroule en trois étapes majeures.

Première étape : le déploiement horizontal. Celui-ci vise à relier le nœud de raccordement optique (central téléphonique se trouvant soit à Bures-sur-Yvette soit à Villebon-sur-Yvette) aux armoires installées dans nos quartiers (1 armoire pour 350 logements).

Seconde étape : le déploiement vertical. Il alimente des points de branchement (jusqu'à 6 logements) depuis les armoires. Dans le cas de l'habitat individuel, les points de branchement sont installés sur les poteaux téléphoniques ou sur les façades à l'alignement. Dans le cas de l'habitat collectif, ils le sont dans les gaines techniques.

Troisième et dernière étape : le raccordement. Celui-ci amène la fibre optique jusqu'au logement de l'abonné.

Entre les études techniques, les travaux plus ou moins importants à réaliser et les délais administratifs imposés par l'Autorité Régulatrice des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP), un délai de 6 à 9 mois est nécessaire entre le début du déploiement et le premier abonnement contracté auprès de l'opérateur.

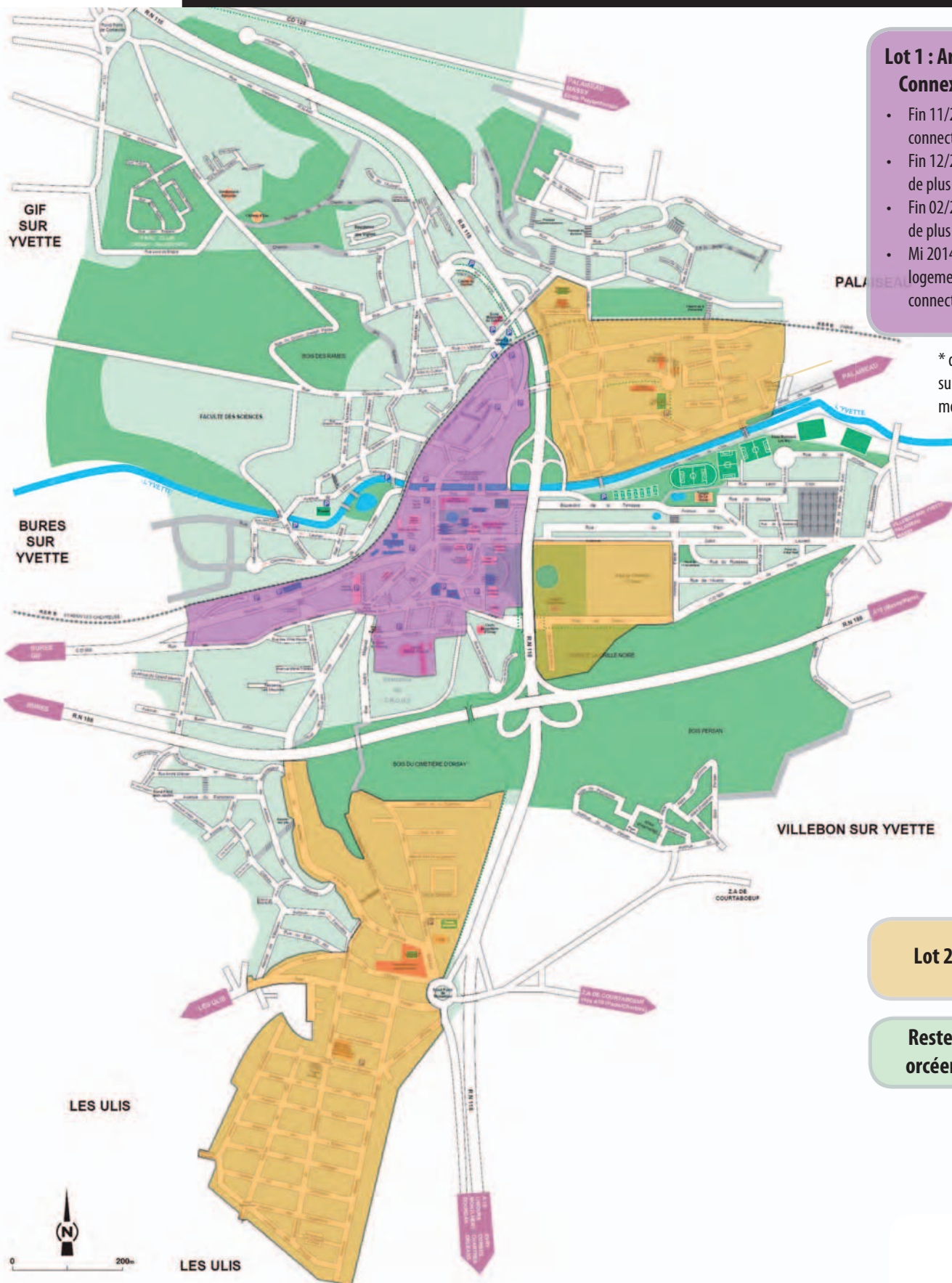
Un calendrier remanié

Si le Très Haut Débit (THD) couvrira Orsay dans sa totalité d'ici 2015, son déploiement est progressif. Les mois de novembre et décembre 2013 verront ainsi le processus aboutir pour environ 1 000 logements sur les 7 100 que compte la ville. Puis chaque mois, quelques centaines de logements supplémentaires deviendront éligibles au THD en fonction de l'avancement du déploiement. Et ce jusqu'en 2015.

Au-delà des logements, tous les acteurs

de la commune bénéficieront progressivement des nouvelles opportunités offertes par l'internet à Très Haut Débit. Ecoles, collèges, lycées, bibliothèques et autres structures municipales seront équipés en fonction de leurs besoins, et au fur et à mesure de leur éligibilité.

Les acteurs économiques ne sont pas en reste. Ils pourront passer à la fibre optique en même temps que les logements. Des offres spécifiques sont en cours d'élaboration afin de répondre au mieux à leurs attentes.



Lot 1 : Armoires posées Connexion en cours

- Fin 11/2013 : 300 logements connectés
- Fin 12/2013 : 700 logements de plus connectés
- Fin 02/2014 : 200 logements de plus connectés
- Mi 2014* : tous les logements du Lot 1 seront connectés

* date prévisionnelle susceptible de modification

Lot 2 : 2013-2014

Reste du territoire orcéen : 2014-2015

Que puis-je faire pour que la fibre optique soit installée chez moi ?

Je suis propriétaire

Dès que la fibre sera déployée dans votre rue, vous aurez la possibilité de souscrire à une offre commerciale en vous rapprochant d'un fournisseur d'accès à Internet. L'opérateur que vous aurez choisi se chargera ensuite de raccorder le réseau de fibres optiques de chez vous à la boîte de câblage la plus proche de votre domicile.

Je suis propriétaire d'au-moins 3 logements à la même adresse

Prenez contact avec le service Aménagement durable de la mairie qui vous mettra en relation avec Orange pour mettre en place les démarches aboutissant à l'installation de la fibre optique dans votre immeuble.

Modèle de contrat entre syndics et opérateurs d'immeuble pour l'installation de la fibre dans les copropriétés sur www.arcep.fr

Je suis copropriétaire

Vous pouvez demander à votre syndic, par lettre recommandée avec accusé de réception, que la question du fibrage de l'immeuble par l'opérateur de votre choix figure à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale, sans que le syndic ne puisse s'y opposer. Des courriers types sont généralement disponibles à cet effet sur les sites internet des opérateurs.

Je suis locataire d'un appartement

Vous bénéficiez d'un « droit à la fibre ». En effet, si le locataire souhaite être raccordé à la fibre optique, le propriétaire (le cas échéant un bailleur social) ne peut s'y opposer, sauf motif légitime et sérieux, dès lors qu'un opérateur a fait part de sa capacité à déployer la fibre dans l'immeuble. Si vous êtes locataire dans un immeuble en copropriété, vous pouvez vous adresser à votre propriétaire pour lui demander de faire porter, par lettre recommandée avec accusé de réception, cette question à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.

Je suis locataire d'un pavillon

Comme pour une ligne téléphonique, c'est vous, le locataire, qui devrez faire les démarches auprès des opérateurs et prendre à votre charge les quelques travaux d'aménagement nécessaires. Mais l'installation de la fibre nécessitera l'autorisation du propriétaire.

Le raccordement de mon logement est-il payant ?

Dans l'habitat individuel, les opérateurs commerciaux facturent le raccordement des logements entre 100 et 400 € environ selon leur politique commerciale et les contraintes techniques de votre raccordement.

Dans l'habitat collectif, en revanche, les opérateurs commerciaux ne facturent pas ce raccordement beaucoup plus simple à réaliser. Ceci est donc entièrement gratuit.

J'ai entendu dire que c'était Orange qui fibrait Orsay mais je ne suis pas client chez eux

À Orsay, c'est l'opérateur de réseau Orange qui assure les déploiements horizontal et vertical de la fibre optique. Le raccordement est quant à lui réalisé par l'opérateur commercial choisi par le client parmi les offres disponibles.

	<i>Opérateur d'immeuble</i>	<i>Opérateur commercial</i>
Rôle	Installe la fibre optique dans l'immeuble	Fournit les services d'accès à Internet
Sélection	Choisi par le(s) (co)propriétaires	Choisi par l'habitant
Type de sélection	Collective avec vote de l'assemblée générale dans le cas d'une copropriété	Décision personnelle et individuelle
Coût pour le propriétaire	Gratuit	-
Coût pour le résident	Gratuit	Payant en fonction du forfait souscrit

Accueil des nouveaux Orcéens - Samedi 28 septembre



Une centaine de personnes était présente lors de la journée d'accueil des nouveaux Orcéens : « city-tour » touristique, historique et pratique !

Nuit Blanche à la Crypte - Samedi 5 octobre



Plus de 150 personnes orcéennes et venant de tout le département ont choisi la Crypte d'Orsay et l'exposition «L'Abécédaire du geste usuel» (festival CURIOSITas) pour leur Nuit blanche. Beau succès pour cette première !

Inauguration de la Fête de la Science - Dimanche 6 octobre

Expériences en tout genre, animations dans le bus des sciences et sur les stands (Fac, ACO, Petits débrouillards....) : les petits comme les grands ont mis la main à la pâte !



La peau de l'eau
Un magnifique rayonnement, sur scène et géographique, pour ce spectacle féérique. (30 % d'Essonnais, 20 % de Franciliens se sont déplacés !)



Expositions de la Bouvèche "Les Ondes de notre quotidien" et "A la Lumière des Lasers" (du 7 au 13 octobre). Les médiateurs scientifiques ont accueilli des groupes scolaires, des adolescents du CESFO et de l'atelier robotique du service jeunesse, un groupe du Centre d'Aide par le Travail La Cardon de Palaiseau et des adolescents «déscolarisés».

Plus de photos et de vidéos sur www.mairie-orsay.fr et sur les réseaux sociaux de la ville !
Postez les vôtres !





European move week 2013

« Viens partager ton énergie » - du 7 au 13 octobre

Près de 3000 personnes – étudiants, familles, scolaires, associations – sont venus profiter de l'événement « Viens partager ton énergie ». Organisé sur le campus d'Orsay par des étudiants de l'AEMSO (cf page 10), il se voulait sportif et citoyen.

Semaine du Goût : petits chefs Orcéens !

Vendredi 18 octobre au marché, c'était le rendez-vous des petits et grands gourmets. Des animations proposées et organisées par les commerçants du marché et la mairie. Ateliers culinaires, visite du marché et découverte des étals... les petits écoliers de la classe de CE2 de Mondétour ont mis la main à la pâte et sont repartis avec leur diplôme de la Semaine du Goût ! Un rendez-vous qui a conclu une semaine lancée chez le charcutier traiteur Sylvain Gasdon ! Notre labellisé des Papilles d'Or 2014 avait très gentiment ouvert sa boutique à une classe de jeunes écoliers orcéens pour une matinée partagée sur le goût et la cuisine ...



" Pourquoi installez-vous les illuminations de Noël si tôt ? "



Cette question revient chaque année : l'installation anticipée des illuminations de Noël s'explique par le calendrier du prestataire (Forclum Eiffage) dans le cadre d'un groupement de commande intercommunal ! **Un dispositif qui permet d'avoir des coûts moins élevés, de tester en amont l'installation et, ce n'est pas anodin, de libérer les services techniques de ce suivi en décembre, période où ils préfèrent s'investir dans l'hivernage et l'éventuel déneigement de la ville !**
C'est simplement de l'anticipation et de la mutualisation.



La réglementation en matière de communication pré-électorale s'applique depuis le 1er mars 2013 (Code électoral L52-1 et L52-8)

ÉQUIPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE ÉQUIPES DES MINORITÉS MUNICIPALES

IMPÔTS LOCAUX : QUAND LES MINORITÉS RELAYENT DE FAUSSES INFORMATIONS : INCOMPÉTENCE OU MANIPULATION ?

Suite à une grossière erreur du journal le Parisien (le rectificatif a été publié) sur l'évolution des taux d'imposition à Orsay entre 2007 et 2013, une partie de la droite orcéenne a fait un choix : celui de relayer cette erreur.

Soit ils ne connaissent pas les chiffres, c'est de l'incompétence.

Soit ils les connaissent et choisissent délibérément de vous mentir, et c'est de la manipulation.

Ni l'un, ni l'autre, ne sont acceptables.

Les erreurs du Parisien :

- la taxe des ordures ménagères a été ajoutée à la taxe foncière pour l'année 2013 mais pas pour l'année 2007. Ce qui change beaucoup quand on calcule l'évolution...

- les taxes prélevées avant 2008 par le Syndicat Intercommunal pour l'Équipement des Vallées de l'Yvette et de la Bièvre (SIEVYB) ont été oubliées. Pour rappel : la Chambre Régionale des Comptes a dénoncé l'illégalité du dispositif et exigé que la commune réintègre dans ses comptes les emprunts réalisés par ce syndicat, ce qui a été fait.

On passe donc d'une hausse affichée extravagante de 56,93 % à une hausse de 4,92 % entre 2007 et 2013, pour les taux de la taxe foncière liés à la commune. Celle-ci résulte notamment du report du vote du budget 2008 après les élections par l'ancienne équipe pour éviter de faire face aux dépenses engagées qui aboutissaient à une nécessaire augmentation...

La droite tente de faire oublier que sa gestion passée a été pointée du doigt par la Chambre régionale des comptes. Elle avait mis notre commune dans la zone rouge de l'endettement.

La dette était, en 2008, de plus de 40 millions d'euros, ce qui correspondait à 3 fois l'endettement d'une ville de notre taille (source : Chambre régionale des comptes, le rapport est sur www.mairie-orsay.fr, rubrique *Vie Citoyenne*).

Depuis 2008, la dette a chuté pour atteindre 27 millions aujourd'hui. Nous avons réussi ce travail d'assainissement des comptes tout en maintenant les investissements.

En parallèle du travail permanent de désendettement, le taux de la taxe d'habitation communale de 2013 a baissé de 1,95 %. La taxe sur les ordures ménagères a baissé de 7 % en 2013.

Nous continuerons ce travail pour rendre notre commune toujours plus saine.

DÉNI DE DÉMOCRATIE

Selon l'article L2121-12 du CGCT, dans notre commune «Le délai de convocation est fixé à cinq jours francs.» Cette règle ne souffre d'aucune exception.

A Orsay, en ce premier conseil de rentrée, le Maire a cru pouvoir s'en affranchir. Devant cet abus de pouvoir, l'ensemble des élus de la minorité a décidé de ne pas prendre part au vote des différentes délibérations prises en toute illégalité.

Cette position n'est pas une posture mais la volonté de respecter la loi : aujourd'hui, toutes les délibérations adoptées lors de la séance du 17/09 sont susceptibles d'être annulées.

Voici pour la forme. Le fond est également l'expression d'un autre manque de rigueur.

Pourquoi voter la fixation du loyer d'un bail commercial alors que ce dernier est déjà signé ?

Pourquoi modifier à nouveau l'approvisionnement en eau chaude de la piscine, alors que les chaudières viennent d'être changées ?

Pourquoi émettre les délibérations concernant le plateau de Saclay alors que le Maire en a approuvé le projet global sans vous en informer ?

Ce ne sont que quelques exemples. Oui, nous avons décidé de ne pas prendre part au vote lors du dernier conseil municipal mais à regarder les élus de la majorité, certains nous ont enviés et ont gardé tête basse.

Bafouer les règles élémentaires de la démocratie ne se fait pas toujours de gaité de cœur...

B. Donger-Desvaux, G. Aumette, H. Charlin, B. Lucas-Leclin et J.-C. Péral.

En vilipendant l'opposition (Orsay Magazine, N°57, p16) pour son refus de voter lors du CM du 17/09/2013, le Maire déforme l'information. Plus qu'une simple posture, il s'agissait d'une pure observation de la loi, ce Conseil étant réuni sans respect du délai légal de convocation. Averti à l'avance par courrier et à nouveau en début de séance par l'opposition, des conséquences possibles sur la validité des votes, le Maire, en monarque absolu, a poursuivi la séance. Très logiquement, l'opposition a alors dénoncé ce véritable déni de démocratie en ne participant pas à des votes qui risquent d'être annulés.

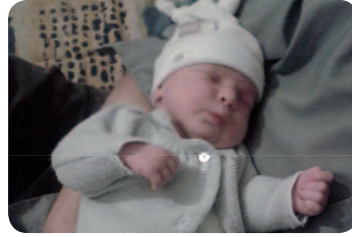
La fibre optique à Orsay, sujet traité au dernier Conseil de quartier du Guichet, évoque la comptine sur le furet «...il est passé par ici, il repassera par là... ». La proximité politique d'Orsay et de Palaiseau n'a pas été propice à notre ville. Si l'installation de la fibre est retardée partout d'un an au moins, comme pour la piscine, Palaiseau sera servi en premier.

Derniers Conseils de quartier organisés cet automne avant les élections de Mars 2014, d'ici là, la mairie vous inondera de bilans pharamineux sur son action, ses résultats et ses promesses mirobolantes en repoussant, voire en occultant, les sujets polémiques (rythmes scolaires, impôts locaux, projet « îlot de la poste » et autres ..., aménagement plateau de Saclay, qui attendent, au fond de tiroirs, que la nouvelle équipe du Maire, les mettent en œuvre) Chers Orcéens, ne vous laissez plus abuser, votre avenir vous appartient.

MH. AUBRY, D. DENIS, S. PARVEZ et J. VITRY



Romain Mornais, né le 18 septembre



Margot Briquez, née le 5 octobre



Maxime Courvoisier-Clément, né le 7 octobre

Romain Mornais le 18 septembre
 Timothée Kaiser le 27 septembre
 Laurent Zhu le 27 septembre
 Gabriel Artarit le 1er octobre
 Théo Brighina le 2 octobre 2013
 Dayann Pinel-Fereol le 2 octobre
 Mariolt Luvuezo Matumona le 3 octobre
 Manon Genevès le 4 octobre
 Louna Gravade le 5 octobre
 Margot Briquez le 5 octobre

Maxime Courvoisier-Clément, le 7 octobre / Assil Bouhouit le 11 octobre / Sarah Jaouahir le 11 octobre / Célia Alloncle le 12 octobre

Hervé Didelot et Christiane Savary le 21 septembre

Patrick Courtejaire le 11 septembre 2013 / Samir Noui-Mehidi le 11 septembre 2013

Afonso De Jesus Pereira le 18 septembre 2013 / Jeanine Moreau le 18 septembre 2013 / Antoine Di Mascio le 25 septembre 2013 / Henri Leveau le 1^{er} octobre 2013



Décédé à l'âge de 64 ans des suites d'une longue maladie, Antoine Di Mascio était ce que nous pouvons appeler « une figure » d'Orsay. Né à Paris, il y est arrivé en 1957. Très vite, il s'est attaché à cette ville à laquelle il

n'aura de cesse d'être dévoué. Fleuriste sur les marchés, il s'est mis à son compte dès l'âge de 18 ans, CAP en poche. Actif dans le quartier de Mondétour où il a vécu durant toutes ces années entouré de sa famille et de ses nombreux amis, il était également impliqué dans la vie d'Orsay. Amoureux de sa ville, il était pour lui évident et important de s'engager politiquement. Il fut donc conseiller municipal durant plusieurs années. Mais pour lui, il n'y avait aucune barrière politique. D'un esprit volontariste, son but était

de construire : il était un éternel rassembleur. Homme de parole, fiable et dévoué, nous pouvions toujours compter sur lui à tout moment. S'intéressant à tout, Antoine était un homme sincère et de grande conviction, défendant ses valeurs. Son enthousiasme communicatif et chaleureux, sa présence rassurante et protectrice faisait de lui un être apprécié de tous. Travailleur infatigable, il répondait toujours présent, prêt à rendre service. Simple, courtois, d'une grande générosité, il refusait le mépris. Ancien boxeur, il a livré durant sept ans, avec courage et ténacité, dans la plus grande discrétion, le plus long et le plus dur de ses combats : celui contre la maladie. Hommage est donc rendu à un homme passionné, qui manquera à Orsay, à ses amis et à sa famille.

Sa famille et ses nombreux amis

Plus de 4000 « cartes ville » de stationnement ont été distribuées depuis 2 ans. La plupart arrivant à échéance, il vous faut actualiser la vôtre. Pour cela, rien de plus simple. Il suffit de passer au poste de police.

Police Municipale
 40, rue de Paris / 01 64 46 00 00



En 2014, deux scrutins vont avoir lieu : les élections municipales (23 et 30 mars), et les élections européennes (25 mai). Pensez à vous inscrire sur les listes électorales. Vous avez jusqu'au 31 décembre 2013 pour effectuer cette démarche qui vous permettra d'accomplir votre devoir civique.

Contact en mairie : Service Formalités Administratives et Élections - 01 60 92 80 55

Tous les compte-rendus succincts et procès-verbaux des conseils municipaux sur www.mairie-orsay.fr ou sur demande à : secretariatgeneral@mairie-orsay.fr / 01 60 92 81 92

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
SALLE DU CONSEIL - HÔTEL DE VILLE
MERCREDI 13 NOVEMBRE - 20 H 30

Vendredi 1 - Férié

Lundi 4 - Concombre à la crème / Sauté d'agneau provençale et blé / Gouda et fruit

Mardi 5 - Taboulé / Rosbif et poêlée de haricots et champignons à l'ail / Carré frais et **pomme bio**

Mercredi 6 - **Carottes râpées bio** / Jambon blanc et purée / Gruyère et entremets vanille

Jeudi 7 - Tarte tomate, basilic / Pintade au chou et pommes de terre / Chèvre et crumble aux fruits

Vendredi 8 - Salade de betteraves, mâche / Filet de hoki meunière citron et riz / **Yaourt nature bio** et fruit

Lundi 11 - Férié

Mardi 12 - **Salade verte bio** / Steak haché et **frites bio** et ketchup / Comté et compote pommes

Mercredi 13 - Salade de maïs, tomates / Rôti de porc au thym et printanière de légumes / Yaourt aromatisé et fruit

Jeudi 14 - Pamplemousse / Couscous poulet, merguez et légumes, semoule / Coulommiers et crème caramel

Vendredi 15 - Salade pâtes à l'italienne / Saumonnette sauce aurore et purée d'épinards crévés / Fromage blanc et fruit

Lundi 18 - Betteraves mimosa / Colombo de porc et riz / **Camembert bio** et fruit

Mardi 19 - **Carottes râpées bio** / Escalope de poulet sauce soubise et flan de **courgettes bio** / Edam et gâteau au chocolat

Mercredi 20 - Riz niçois / Rôti de veau au jus et carottes, salsifis / Yaourt aromatisé et fruit

Jeudi 21 - Radis beurre / Bœuf bourguignon et macaroni / Babybel et fruit

Vendredi 22 - Velouté de tomates / Cabillaud sauce béarnaise et poêlée bretonne, pommes de terre / Fromage blanc et compote fraises

Lundi 25 - Salade d'endives, raisins, pommes / Blanquette de dinde et riz / **Camembert bio** et poire au sirop

Mardi 26 - Crêpe au fromage / Jambon braisé aux herbes et purée de chou-fleur crévée / **Yaourt nature bio** et fruit

Mercredi 27 - Salade Coleslaw / Escalope de poulet et penne sauce tomate / Edam et compote pommes

Jeudi 28 - Velouté Dubarry / Pavé de hoki à l'armoricaine et **carottes bio** / Tome et tarte au citron

Vendredi 29 - **Salade verte bio** / Tartiflette / Fromage blanc et fruit



PERMANENCE AVOCATS - 01 60 92 80 00 AVOCAT AU BARREAU DE L'ESSONNE

Mercredi 13 novembre de 17 h à 19 h
 Tous les samedis de 10 h à 12 h
 Uniquement sur RDV 48 h à l'avance

PERMANENCE CONSEILLER INFO ÉNERGIE

Jeudi 21 novembre de 15 h 30 – 18 h
 Sur RDV au 01 60 19 10 95
 ou cie@ateps.fr

PERMANENCE DE M. EVRARD CONCILIATEUR DE JUSTICE POUR LE CANTON D'ORSAY-BURES

Mercredi 6 novembre, mairie d'Orsay :
 de 9 h à 12 h
 Mercredi 27 novembre, mairie de Bures :
 de 9 h à 12 h
 Renseignements en mairie : 01 60 92 80 00

PERMANENCE DE MAUD OLIVIER DÉPUTÉE DE L'ESSONNE

Plusieurs permanences chaque semaine dans la circonscription. Uniquement sur rendez-vous au 01 64 46 34 19

PERMANENCE DE DAVID ROS CONSEILLER GÉNÉRAL VICE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

Sur rendez-vous au 01 60 91 73 15

Parc Charles Boucher 7 avenue Saint Laurent, Orsay

Portes ouvertes pour les parents employeurs : mercredi 13 novembre de 9 h à 11 h

Au programme : informations et conseils sur l'embauche d'une assistante maternelle (contrat de travail, démarches administratives, aides financières, etc.)

Inscriptions : ram@mairie-orsay.fr
 Tél. : 01 64 46 70 39

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Mardi 12 novembre : secteur 1 / Mercredi 13 novembre : secteur 2 / Jeudi 14 novembre : secteur 3

(Détails des secteurs sur www.mairie-orsay.fr)

Merci de respecter les dates pour déposer vos encombrants sur les trottoirs **Calendrier personnalisé en indiquant ville et rue sur www.siom.fr (document imprimable) ou au 01 64 53 30 00**

COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Tous les lundis : secteur 1 / Tous les mardis : secteur 2 (Détails des secteurs sur www.mairie-orsay.fr)

EN CAS D'ABSENCE DE COLLECTE, SOYEZ INFORMÉ : Le Siom met en place un système d'alerte en temps réel en cas d'incapacité de leur service à assurer la collecte (arrêt préfectoral interdisant la circulation des poids lourds en cas d'alerte météo...). Communiquez-leur votre adresse mail et/ou portable sur contact@siom.fr ou au 01 64 53 30 00.

PHARMACIES DE GARDE (dimanche & jours fériés) / Sous réserve de changements

Vendredi 1^{er} novembre, Toussaint : Ccial Les Ulis II, Les Ulis

Dimanche 3 novembre : Ccial de la Treille, Avenue de Champagne, Les Ulis

Dimanche 10 novembre : 2, place de la Mairie, Saclay

Lundi 11 novembre, Armistice 1918 : 35, route de Chartres, Gometz le Chatel

Dimanche 17 novembre : Pharmacie du Parc, 1, place du Marché Neuf, Chevry II, Gif sur Yvette

Dimanche 24 novembre : 27 Bis, avenue du Mal Foch, Bures sur Yvette (Omnes)

La nuit (de 20 h à 9 h le lendemain), appeler la gendarmerie au 17 ou le commissariat des Ulis au 01 64 86 17 17

MAISON MÉDICALE DE GARDE (urgence week-ends & jours fériés)

35, boulevard Dubreuil. Urgence week-ends et jours fériés. Sur rendez-vous au 01 64 46 91 91 ou le 15

Dépôts sauvages d'ordures, déjections canines, tags, poubelles et encombrants sur les trottoirs...les exemples d'incivilités qui gâchent le quotidien des Orcéens sont nombreux. Pour lutter contre ces comportements qui manquent aux règles de base du bien vivre ensemble, la municipalité et ses agents s'investissent chaque jour et se dotent d'un nouvel équipement.

PROPRETÉ : NOUVEL ÉQUIPEMENT

Orsay s'équipe d'un Glutton®. Aspirateur de déchets urbains - mégots, cigarettes, canettes, bouteilles, déjections canines, feuilles mortes – il permet de nettoyer tout type d'espaces : rue, ruelle, parc, marché, parking, quai, gare... Motorisé, le Glutton® est un outil de travail plus efficace, plus rapide, mais aussi plus ergonomique pour les agents municipaux qui chaque jour nettoient la ville et luttent contre les incivilités récurrentes. Déjà utilisé dans d'autres communes, il est un atout supplémentaire dans le maintien de la propreté de notre ville. Livraison prévue au plus tard en fin d'année.



Glutton® : un aspirateur de déchets urbains qui passe partout.

Afin de limiter le phénomène du tag sauvage, une grande campagne de nettoyage a été lancée, engageant une collaboration avec le prestataire Décap'express. Celui-ci, retenu pour le nettoyage et le traitement préventif des espaces publics, utilise un procédé efficace qui préserve l'environnement. Mais les espaces publics ne sont pas seuls à subir le tag sauvage. Les bâtiments privés – particuliers, commerçants – peuvent aussi être concernés. Pour cette raison, la mairie travaille sur la mise en place d'une convention de nettoyage de ces zones avec les Orcéens concernés. En cours de finalisation, ce projet de charte sera à l'ordre du jour du Conseil municipal du 13 novembre.

Autre incivilité qui participe à la dégradation du cadre de vie : les poubelles laissées sur le trottoir. En monopolisant une partie de l'espace public, elles sont gênantes pour tout le monde, mais en particulier pour les personnes à mobilité réduite. La verbalisation est possible : une contravention de 38 euros est désormais établie. Merci donc de respecter cette règle : la sortie au plus tôt la veille au soir, et leur rentrée dès que possible.

C'est en ce sens que la mairie lance également une campagne de sensibilisation plus poussée avec la **pose de papillons dédiés directement sur les poubelles laissées sur la voie. Une action menée par le Service proximité** et qui sera effectuée lors du travail quotidien des services techniques dans les rues de la ville.



vite dit bien dit

Travaux d'assainissement rue Archangé

Jusqu'au 8 novembre, des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement sont effectués du numéro 2 au numéro 14 de la rue Archangé. Le stationnement est interdit sur l'emprise des travaux. Quant à la circulation, régulée par des feux tricolores, elle s'effectuera par demi-chaussée.

Tunnel du RER B Le Guichet : étude technique en cours

La pompe du tunnel du RER B Le Guichet connaît un dysfonctionnement. Résultat, des nuisances subies par les riverains. Les services de la mairie ont engagé une étude technique permettant d'engager les travaux de rénovation.

Stade nautique : pose de la couverture thermique : le bassin extérieur sera exceptionnellement fermé le midi du 4 au 9 novembre inclus.

LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT MOBILE



ENTREE LIBRE

Orsay,
Parking du marché du Centre

Samedi 16 novembre (14h-17h)

Après-midi cinéma "Taste the waste".



Alter-natifs

Film documentaire de **Valentin Thurn** (durée 88 min).

Echanges avec les associations **EquiTerre Paris** et **Alter-natifs**, et d'autres invités...

Goûter « Anti-gaspi et responsable » réalisé par **Alter-natifs**.

Mercredi 20 novembre (14h30-16h30)

Atelier "Vive les vacances... Autrement !".

Animé par **Les Ateliers Durables**.

Samedi 23 novembre (14h30-16h30)

Après-midi cinéma "Cultivez local !".

Film documentaire. (durée 56 min)